

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 Formation pratique: agir en tant que sage-femme 1			
Ancien Code	PAMI1B14SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1140		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	376 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Valérie OPILIARD (opiliardv@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE reprend les AA où les compétences de l'étudiante sont mobilisées en situation pratique . Celle-ci reprend les prestations techniques, les mises en situation en salle de technique, les stages, et les travaux reflexifs de ses expériences d'immersions professionnelles.

La loi du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions de soins de santé constitue la base légale pour l'exercice de la profession de sage-femme en Belgique. Depuis la modification de la loi de 2006, la sage-femme est considérée comme un praticien autonome d'une profession des soins de santé dans le domaine de l'art de guérir.

La formation des étudiantes respecte le cadre du Référentiel de compétences intégré interréseaux en Bachelier Sage-femme, consultable sur les valves stage sage-femmes.

15PAvlv: Sage-Femme | ConnectED

Selon le référentiel inter-réseaux en Bachelier Sage-femme, l'apprentissage dans cette UE s'intègre dans une démarche réflexive-interactive. Cette démarche est définie comme un processus de mise à distance quant à ses apprentissages, ses pratiques professionnelles, ses jugements cliniques, professionnels, critiques et éthiques. Elle suppose réflexion-interaction, prise de décision, analyse et synthèse.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 5 **Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post**

natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- 7.3 3. Développer la relation d'aide

Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

Acquis d'apprentissage visés**Pour les prestations techniques :**

Expliquer les principes de base des techniques

Réaliser correctement une technique en respectant les protocoles de sécurité et d'hygiène.

Analysier les résultats obtenus lors d'une prestation technique et déterminer le moment opportun pour intervenir.

Évaluer la qualité et la pertinence de sa propre prestation technique en utilisant des critères professionnels et en justifiant les ajustements nécessaires en fonction du contexte clinique.

Élaborer un plan d'action personnalisé en intégrant les données cliniques, les besoins du patient et les priorités

--

Pour les stages et mises en situations pratiques**FAMILLE DE SITUATION FONDAMENTALE en santé post-natale**

Contexte

En milieu hospitalier ou en simulation clinique, dans le respect des règles déontologiques, éthiques et légales, l'étudiant assure le suivi post-natal sur le plan psycho-médicosocial d'une dyade mère/enfant dans son contexte familial, sans pathologie. Le suivi commence dès la délivrance jusqu'au post-partum hospitalier. Ce suivi inclut l'accompagnement de l'alimentation de l'enfant ainsi que l'éducation pour la santé.

Famille de situation fondamentale en soins généraux (Chirurgie/médecine)

Contexte

En milieu hospitalier et/ou en simulation clinique, dans le respect des règles déontologiques, éthiques et légales, l'étudiant prend soin d'un bénéficiaire, dans ses dimensions psycho-médicosociales, dans une situation courante stable : bénéficiaire conscient, pouvant être appareillé, qui peut se mobiliser, avec une aide si nécessaire, et qui ne nécessite pas de précaution additionnelle.

L'étudiant sera capable

- o de collecter, d'exploiter et d'expliquer les données bio-psycho-sociales des différentes sources.
- o en collaboration avec le bénéficiaire et ses accompagnants, l'équipe pluridisciplinaire et/ou le MFP, d'identifier les indices de problèmes.
- o en collaboration avec le professionnel de référence, d'élaborer les diagnostics en fonction des facteurs de risque, et de proposer des conduites à tenir.
- o de prodiguer les soins et communiquer les informations spécifiques au patient partenaire en respectant l'identité socio-culturelle de la famille. Dispenser des soins dans les limites du seuil bloc 1 en intégrant les principes d'hygiène, d'asepsie, de confort et de pudeur
- o de structurer la transmission écrite et/ou orale des données
- o de rédiger des travaux dans lesquels il questionne les pratiques mises en œuvre et d'exploiter les situations au travers desquelles il peut développer ses apprentissages.

--

Les acquis spécifiques attendus pour chaque épreuve sont repris dans les grilles d'observations/évaluation en déclinaison d'indicateurs de maîtrise ou non maîtrise.**Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B14SFA Prestations techniques: théorie et pratique

78 h / 3 C

Contenu

Prestations techniques :

Administration des repas

Prise de paramètres généraux

Mesure de la fréquence cardiaque par palpation.

Mesure de la fréquence respiratoire.

Mesure de la pression artérielle par méthode auscultatoire.

Mesure de la saturation de l'hémoglobine en oxygène par oxymétrie de pouls (SpO2).

Mesure de la température corporelle.

Surveillance d'appareillages

Soins d'hygiène

Mise en place de la panne ou bassin de lit.

Toilette au bain ou à la douche.

Soins annexes.

Toilette au lavabo, au lit.

Soins à la stomie.

Système respiratoire

Usage du débitmètre ou manomètre, oxygénothérapie.

Aérosol.

Système circulatoire

Retrait du cathéter veineux périphérique.

Placement de bas anti-thrombose.

Système digestif

Enlèvement manuel de fécalome.

Lavement évacuateur.

Lavement évacuateur type Fleet®.

Lavement médicamenteux.

Mise en place d'une canule rectale.

Système urogénital

Irrigation vaginale.

Vidange du sac collecteur d'urine.

Retrait de sonde urinaire chez la femme uniquement.

Prélèvements

Coproculture.

Prélèvement de sang par ponction capillaire pour contrôle glycémique chez l'adulte et l'enfant.

Prélèvement des urines de 24 heures.

Prélèvement des urines pour analyse sur bandelette urinaire.

Prélèvement pour Examen Cyto Bactériologique des Urines (ECBU).

Prélèvement pour Examen Cyto Bactériologique des Urines (ECBU) sur sonde vésicale.

Prélèvement pour Examen Cyto Bactériologique du Crachat (ECBC).

Prélèvement pour Examen Microscopique des Urines (EMU).

Administration des traitements

Administration pratique per os, auriculaire, ophtalmique, rectale et vaginale.

Injection sous-cutanée aiguille courte.

Injection sous-cutanée aiguille longue.

Injection sous-cutanée d'un anticoagulant.

Injection intramusculaire.

Mise en place d'une trousse à perfusion.

Injection Intraveineuse Directe (IVD) à la seringue via un robinet.

Injection Intraveineuse (IV) d'une poche à perfusion via un robinet.

Soins de plaie

Ouverture champ stérile, soins de plaies : préparation et agencement du matériel.

Enlèvement d'agrafes.

Enlèvement de fils.

Placement de sutures cutanées adhésives.

Soins en maternité

Surveillance de l'accouchée de la césarisée.

Surveillance nouveau-né sain.

Soins d'hygiène nouveau-né sain.

Mise en Situation Professionnelle

Simulation à l'école sur mannequin et jeux de rôle:

Étude de collectes de données

Bain de bébé

Examen de l'accouchée

Surveillance binôme maman-bébé dans un contexte physiologique, incluant l'étude de courbes de croissance

Insertion Professionnelle sur les Terrains

Types de stages et heures :

72 heures en soins généraux (médecine ou chirurgie)

stage optionnel en post-partum (maternité intra-hospitalière) ou autre domaine obstétrical

--

Chaque compétence est évaluée par différents biais : lors des prestations techniques, des MSP, lors des supervisions individuelles avec le MFP, lors d'évaluations faites par le service, par les rapports de stage, au travers de situations emblématiques définies (cf. Carnet de stage). Le nombre et la durée des évaluations sont fixés par la Haute École.

Les consignes des épreuves, carnet de stage, grilles d'observation et d'évaluation sont consultables sur ConnectED.

Tableau synthèse :

Le tableau de synthèse de chaque bloc qui lui est spécifique (UE Agir en tant que sage-femme) est disponible sur ConnectED.

Sur rdv avec la coordination de bloc et/ou de section, l'étudiant·e peut consulter son tableau tout au long de l'année.

Le tableau final lui sera remis en même temps que la consultation des copies.

Les modules en 1 BSF sont :

- Module stage : évaluations MFP certificatives en Soins Généraux et MSP
- Module rapport de stage : rapports certificatifs en MSP et en Soins Généraux
- Module Prestations Techniques : évaluation continue lors des cours et évaluation certificative hors session

--

L'équipe pédagogique se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Démonstrations des techniques, exercices, manipulations.

Retour de stage en présentiel collectif et individuel sur rendez-vous.

Prestations techniques

classe inversée

Avant chaque séance l'étudiant :

- revoit le chapitre du cours démarche et examen clinique en lien
- revoit la fiche technique en lien
- réalise l'exercice demandé (situation clinique)

cours présentiel :

Soit présentation de la théorie

Soit en salle de pratique en petit groupe :méthodologie expositive avec questionnement/démonstration

Durant la séance:

- l'étudiant présente son travail de recherche
 - le MFP fait la démonstration de la prestation technique (lien avec la pratique spécifique sage-femme)
 - chaque étudiant réalise la prestation technique (travail par binômes ou par petits groupes pour auto évaluation)
-

Stage : immersion en milieu professionnel

Encadrement par les professionnels de terrain et les Maîtres de Formation Pratique

Mise en situation pratique

Evaluation par les pairs

Séminaires de partage des expériences vécues en stage

Rédaction d'un rapport (soins généraux)

Fiches reflexives

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement à la démarche réflexive

Disponibilité des enseignants et titulaire

Sources et références

Fiches de soins infirmiers, 2020 Elsevier Masson, 6e édition

110 fiches pour le suivi post-natal mère-enfant, 2020 Elsevier Masson 2éme édition

Doyon, o : Évaluation clinique d'une personne symptomatique, 2e éd. (2022) ERPI édition

Herdman, T. H., Kamitsuru, S., & Lopes, C. T. (2024). Diagnostics infirmiers de NANDA International : définitions et classification, 2024-2026 (13e éd.). Elsevier Masson.

--

autres sources disponibles sur connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Protocoles de soin

Syllabus

Lien hypertexte via des capsules vidéo et E-learning

Supports de courts et Fiches techniques de référence postées sur E-connected

Règlements généraux et spécifiques de stage (consultables sur les valves "stage" connected)

Grille d'observation et d'évaluation

Carnet de stage et consignes de rapport

Référentiel inter - réseaux (référentiel de compétence sage-femme)

Liens vers des ressources professionnelles en bibliographie des syllabus et sur la section "enrichissement" du cours sur la plateforme universitaire

--

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La procédure d'évaluation est reprise dans le document :

Annexe à la fiche ECTS de l'UE 14 Formation pratique : agir en tant que sage-femme 1 (CASF1140)

Relatif à l'activité d'apprentissage : AIP Enseignement clinique, Prestations cliniques stages

Contenu du document :

Définitions des concepts en lien avec l'évaluation

Indicateurs

Procédure d'évaluation

Procédure de cotation des stages lors du conseil de stage de fin d'année

Tableau de synthèse

Validation des compétences :

La validation des 8 compétences est notifiée au terme du parcours continu de l'étudiant.e.

L'évaluation des compétences est diagnostiquée et centrée sur la collecte d'indicateurs évaluant les niveaux de maîtrise de chaque compétence. L'étudiant.e a la possibilité, à différents moments de son parcours, de démontrer la maîtrise de ses compétences.

Dans l'Approche Par Compétence (APC), on ne peut dissocier l'évaluation de l'apprentissage. Il y a un continuum entre les différents moments d'apprentissage-évaluation et l'évaluation certificative en fin de cycle. Ce continuum permet à l'étudiant.e de progresser dans l'acquisition de ses compétences. Les activités d'intégration professionnelle des UE Agir en tant que sage-femme feront l'objet d'une évaluation continue. Ainsi, les différentes compétences seront évaluées de manière qualitative via l'évaluation des capacités. Ce, à plusieurs reprises, à différents moments et par différents intervenants, pour aboutir en fin d'année à une évaluation sommative pondérée par compétence qui va intervenir dans la décision finale de validation ou de non-validation prise lors du conseil de stage de fin d'année.

L'acquisition ou non d'une capacité est décidée par l'évaluateur (MFP ou référent de stage) en prenant en compte l'ensemble des indicateurs (faits positifs et négatifs) identifiés. Les niveaux d'acquisition sont les suivants :

- A++ vaut 16/20
- A+ vaut 14/20
- A vaut 12/20 (maîtrise minimale suffisante)
- NA vaut 6/20 (maîtrise minimale insuffisante)
- Insuffisant vaut 0/20 (non-maîtrise)
- Une EG non acceptable en stage ou en PT, invalide le module

Les indicateurs d'erreur grave sont répertoriés par compétence : les critères minimaux absous font référence à des erreurs graves non acceptables.

Le modèle repris est celui d'analyse de l'erreur en démarque qualité, qui définit le caractère acceptable ou non de l'erreur.

Les critères de perfectionnement (CP) sont pris en compte pour l'appréciation de l'acquis d'apprentissage, et permettent la valorisation de la cote.

Chaque compétence à la même valeur.

Le programme informatique calcule la moyenne par compétence et par moment d'évaluation. De même, la moyenne pondérée de chaque module sera calculée. L'ensemble permettra d'établir le parcours de l'étudiant.e pour l'année académique.

Pour que la moyenne mathématique s'applique, chaque module (repris dans le tableau synthèse) doit être en réussite avec, au minimum 50%.

L'étudiant.e ayant réussi chaque module (en réussite à partir de 50%) validera son UE, la note appliquée est une moyenne arithmétique des cotes obtenues.

Lorsque l'étudiant.e a validé toutes les capacités d'une compétence, la validation de critères de perfectionnement (C.P.) dont l'étudiant.e a fait preuve au cours des différentes activités d'intégration professionnelle de l'année sera valorisée dans la note globale.

L'attribution d'une note de réussite ou d'échec se fait après analyse des évaluations des acquis d'apprentissage de l'« AIP Enseignement clinique : stages » du Bloc .

En cas d'échec à un module (note inférieure à 50 %, soit inférieure à 10), cette note est reportée à l'UE.

En cas d'échec à plusieurs modules, c'est la note la plus basse qui est reportée à l'UE.

--
Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc		Evc		Evc	
Période d'évaluation	Stg		Stg	100	Stg	100

Evc = Évaluation continue, Stg = Stages

Dispositions complémentaires

L'évaluation du stage ne sera encodée qu'à partir du moment où l'étudiant·e aura réalisé min 75% des heures prévues dans le module et qu'il aura eu au minimum une supervision réalisée par un MFP ou tuteur de stage. Les modalités de stage et de supervision sont communiquées à l'étudiant·e avant le stage et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par la coordinatrice de section (stages et AIP).

--
Concernant l'évaluation Q3 :

Les PT et examens pratiques en simulation, en supervision de stage , les travaux écrits et les présentations orales sont remédiabiles.

Pour la seconde session, en cas d'échec à l'issue du second quadrimestre, c'est-à-dire une note globale inférieure à 50 % pour les activités d'intégration professionnelle, l'étudiant(e) représentera certaines activités et certains moments d'évaluation. Il en sera de même pour les étudiants présentant un parcours incomplet. Les activités et moments d'évaluation à représenter seront décidés lors du conseil de stage, de sorte à permettre à l'étudiant(e) de pallier ses insuffisances et ainsi de valider son parcours, pour peu que les conditions matérielles le permettent (cf. règlement des études et des examens).

5. Cohérence pédagogique

En alignant les objectifs d'apprentissage des prestations techniques avec les expériences de stage, les étudiants peuvent bénéficier d'une formation plus complète et cohérente, préparant ainsi efficacement leur entrée dans le monde professionnel.

Les stages permettent aux étudiants de mettre en pratique les compétences techniques acquises en cours. Cela renforce leur compréhension et leur maîtrise des concepts théoriques en les confrontant à des situations réelles. Le rapport de stage sert de documentation officielle de l'expérience de stage, fournissant une preuve tangible des compétences et des connaissances acquises.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).